

REGLEMENT

Du « Trail de l'Oppidum » du 09/06/2024

Et de la Rando « Un hôpital pour les enfants » du 09/06/2024

DOSSARDS :

Retrait pour le Trail le samedi 08 juin 2024 de 16h à 19h et le dimanche 09 juin 2024 à partir de 7h15 jusqu'à 15 minutes avant le départ de course, place de l'église, à la salle des fêtes 86190 Béruges.

DEPARTS :

Trail : 8h30 pour le 27 km, 9h00 pour le 15 km et 9h30 pour le 9 km de la place de l'église 86190 Béruges.

Rando : 9h40 pour 9 km de la place de l'église 86190 Béruges.

CONDITIONS D'INSCRIPTION TRAIL :

Course 15 et 27 km : ouverte aux juniors, espoirs, seniors et masters, hommes et femmes (2006 et antérieurement).

Course 9 km : ouverte aux cadets, juniors, espoirs, séniors et masters, hommes et femmes (2008 et antérieurement).

Inscriptions limitées (hors Rando) à 250 personnes sur le 9km, 350 personnes sur le 15km et 250 personnes sur le 27km

Pour les licenciés, fournir obligatoirement la photocopie de la licence de la fédération française d'athlétisme.

Pour les non-licenciés, soit fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an au 09/06/2024 ou une attestation Parcours Prévention Santé (PPS) datant de moins de 3 mois au 08/06/2024 (attestation pouvant être généré sur le site : <https://pps.athle.fr/>)

Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire.

Pour des raisons techniques et de sécurité, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir les joëlettes sur nos épreuves. Pour des raisons de sécurité et d'équité, nous n'acceptons pas l'engagement de canicross sur nos épreuves. L'utilisation des bâtons est interdite sauf pour la rando.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

ENGAGEMENT :

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE SAUF POUR LA RANDO

Trail : 8€ pour le 9 km, 9€ pour le 15 km et 10€ pour le 27 km. (Dont 1 € par inscription reversé à « un hôpital pour les enfants »).

Rando : 2€ inscription uniquement sur place le 09/06/2024 à partir de 7h15 reversé en totalité à « un hôpital pour les enfants »

ASSURANCE :

Souscrite par les organisateurs auprès des Mutuelles de Poitiers.

SECOURS :

Assuré par « POITIERS AMBULANCE » 2 rue des entreprises, 86440 Migné-Auxances
(Siret 434 668 893 00077).

MEDECIN :

Assuré par le Dr NAJJAR Ismaël.

NATURE :

Passage sur des chemins publics et privés, (**accessible que le jour de la course**)
respecter la nature, ne jetez rien sur votre passage.

RAVITAILLEMENT :

**AUCUNS GOBELETS SUR LES RAVITOS
PENSEZ A VOTRE ECO-TASSE**

Parcours du 27 km : 3 ravitos + à l'arrivée

Parcours du 15 km : 1 ravito + à l'arrivée

Parcours du 9 km : 1 ravito+ à l'arrivée

Rando 9km : 1 ravito à l'arrivée

BARRIERE HORAIRE :

Seulement sur le trail 27Km barrière horaire 3h au 20ème kilomètres

RECOMPENSES TRAIL : aux trois premiers du classement « scratch », hommes, femmes et aux premiers de chaque catégorie du 9, 15 et du 27 km.

Cadeau surprise à tous les coureurs

TIRAGE AU SORT DES DOSSARDS TRAIL :

Vers 12h30

DOUCHES :

Aux 2 stades de foot de Béruges, selon où vous serez stationnés.

PARKING :

Les parkings sont à 800 m du départ.

CONSIGNE :

Une consigne GRATUITE, sera à disposition sur le lieu du départ.

DROIT A L'IMAGE :

Tout coureur renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve et renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.